

ALTUR INVESTISSEMENT PREND UNE PARTICIPATION DE 10% DANS COMPLÉTUDE, LE N°2 FRANÇAIS DU SOUTIEN SCOLAIRE



Paris, le 1^{er} juin 2017 - ALTUR INVESTISSEMENT (Euronext - FR0010395681 - ALTUR) annonce aujourd'hui sa prise de participation dans la société Complétude, le n°2 français du soutien scolaire.

Une PME leader sur son marché

Créé en 1984 par Hervé Lecat, dirigeant fondateur, Complétude propose un service de soutien scolaire au travers des cours particuliers à domicile, des cours collectifs pendant les vacances scolaires et des cours en ligne.

Complétude est présent sur l'ensemble du territoire national avec un réseau d'agences couvrant Paris, la région parisienne et 33 grandes villes de France. En 2015-2016, l'organisme de soutien scolaire est intervenu auprès de 19 000 familles, dispensant 470 000 heures de cours particuliers et 80 000 heures de cours collectifs.

D'après une enquête de satisfaction Ifop réalisée en 2016 auprès de 304 familles, 95% des clients de Complétude sont satisfaits. Ce succès s'explique en grande partie par la qualité des intervenants pédagogiques, rigoureusement sélectionnés à l'issue d'un processus de recrutement comprenant 3 volets : des tests de connaissances dans les matières concernées, une mise en situation pour évaluer les qualités pédagogiques, et enfin un entretien individuel pour valider l'expérience et la capacité à communiquer de bonnes méthodes de travail. Complétude est certifié Qualicert pour le recrutement de ses intervenants pédagogiques.

La société a réalisé 8 millions d'euros de chiffre d'affaires sur l'exercice 2015-16 (clôture au 31 juillet 2016).

Seconde prise de participation pour ALTUR INVESTISSEMENT en 2017

ALTUR INVESTISSEMENT investit à hauteur de 10% au capital de Complétude aux côtés du dirigeant et des principaux cadres de la société, à l'occasion d'une augmentation de capital dont le montant est tenu confidentiel. Cet investissement intervient juste après la récente prise de participation d'ALTUR INVESTISSEMENT dans Kinougarde, l'un des leaders français de la garde d'enfants à domicile.

Mathilde Serres, chargée d'affaires d'ALTUR INVESTISSEMENT, se félicite :

« Ce nouvel investissement s'inscrit parfaitement dans la stratégie de notre société. Complétude fait partie de ces PME françaises non cotées bénéficiant d'une notoriété auprès du grand public, en forte croissance, et ayant le potentiel de devenir rapidement une belle ETI. »

Hervé Lecat, dirigeant fondateur de Complétude, déclare :

« Cette collaboration avec ALTUR INVESTISSEMENT permettra à Complétude de poursuivre son développement sur le marché du soutien scolaire, et d'y saisir le cas échéant des opportunités de croissance externe. »

Intervenants :

- Complétude : Hervé Lecat et Corine Parent
- Altur Investissement : François Lombard et Mathilde Serres
- Avocat de la société : CPC - Jean-Yves Connesson et Elsa Touchet
- Avocat du fonds d'investissement : STC Partners - Frédéric Bucher et Marie Gabiano
- Due diligence financière : ACA NEXIA – Hervé Krissi et Hervé Teran

À PROPOS D'ALTUR INVESTISSEMENT

ALTUR INVESTISSEMENT a vocation à accompagner – en tant qu'investisseur de référence ou coinvestisseur – des PME et ETI en forte croissance, essentiellement non cotées et familiales, sur des opérations de type capital-développement et transmission (OBO), dans les secteurs suivants : la distribution spécialisée, l'industrie innovante, les services et la santé.

Code ISIN : FR0010395681 - Code Mnémonique : ALTUR

Composition du portefeuille

A ce jour, les actifs financiers d'ALTUR INVESTISSEMENT sont répartis au sein de 19 sociétés et 1 FPCI dans des secteurs stratégiques :

Santé :

- *Aston Medical*, concepteur et fabricant d'implants orthopédiques pour l'épaule, la hanche et le genou ;
- *Menix (Dedienne Santé, Serf et Global D)*, nouveau leader français de l'implantologie médicale (hanche, genou et kits ancillaires) grâce à la reprise des actifs de la société Tekka ;
- *Clinidev*, hospitalisation à domicile ;
- FPCI Capital Santé I, FPCI géré par Turenne Capital et investissant dans le secteur de la santé.

Services externalisés :

- *Complétude*, n°2 du soutien scolaire en France ;
- *Dromadaire*, spécialiste de l'envoi de cartes de vœux sur Internet ;
- *Globe Diffusion*, spécialiste du marketing terrain ;
- *Kinougarde*, spécialiste de la garde d'enfants à domicile ;
- *Log-S*, spécialiste des solutions logistiques e-commerce et retail.

Distribution spécialisée :

- *Carven*, distributeur de prêt-à-porter sous la marque Carven ;
- *Alvène* : leader français de la fabrication et commercialisation des hottes et plafonds filtrants pour cuisine ;
- *Solem*, spécialiste de la production de programmeurs pour l'irrigation et de boîtiers pour la téléassistance ;
- *La Foir'Fouille*, leader français de la distribution de produits à prix discount.

Industrie :

- *Cepane/Cevino Glass (Le Kap Verre et les Miroiteries Dubrulle)*, spécialiste de la transformation de verre plat et la pose de vitrage ;
- *Sermeta*, leader mondial des échangeurs thermiques en inox pour chaudières gaz à condensation ;
- *Pellenc Selective Technologies*, un des leaders mondiaux du tri sélectif des déchets ;
- *Countum*, leader français du comptage industriel et transactionnel de produits pétroliers ainsi que d'hydrocarbures gazeux et liquides via Satam et Mecj.

Hôtellerie :

- *Novotel Nancy Ouest*, établissement 4 étoiles sous contrat de management avec le Groupe Accor ;
- *Mercure Metz Centre*, établissement 4 étoiles sous contrat de management avec le Groupe Accor ;
- *Mercure Nice Notre Dame*, établissement de 198 chambres.

Contacts

Altur Investissement
François Lombard ou
Mathilde Serres
Tél. : 01 53 43 03 03

ACTUS finance & communication
Jean-Michel Marmillon
Relations Presse
Tél. : 01 53 67 36 73
jmmarmillon@actus.fr

ACTUS finance & communication
Caroline Lesage
Relations Investisseurs
Tél. : 01 53 67 36 79
clesage@actus.fr

Le présent communiqué ne doit pas être publié, transmis ou distribué, directement ou indirectement, sur le territoire des Etats-Unis, du Canada, du Japon ou de l'Australie. Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières dans tout autre pays que la France.

Ce document (y compris toute reproduction) ne doit pas être diffusé ou transmis aux Etats-Unis d'Amérique, en ce compris toute succursale ou agence d'une personne non-américaine mais résidente des Etats-Unis d'Amérique ou toute autre personne américaine. Tout manquement à ces restrictions pourrait constituer une violation de la réglementation des Etats-Unis d'Amérique relative aux instruments financiers (*United States Securities Laws*).

Au Royaume-Uni, le présent document est destiné uniquement aux (i) personnes qui ont une expérience professionnelle en matière d'investissements visées à l'article 19(1) du financial services and markets act 2000 (financial promotion) order 2001 (l'« Order »), (ii) aux personnes visées à l'article 49(1) (high net worth entities) de l'Order, ou (iii) aux personnes qui sont qualifiées de clients intermédiaires au sens du chapitre 4 du Code de bonne conduite du FSA (l'ensemble de ces personnes étant ci-après désignées « personnes qualifiées »). Ce document n'est destiné qu'à ces catégories de personnes. Les personnes qui ne répondent pas à la définition de personnes qualifiées ne doivent pas prendre en compte ou se fonder sur ce document ou son contenu. La diffusion de ce document dans tout autre pays peut être soumise à des restrictions légales et les personnes en possession de ce document doivent prendre connaissance de ces restrictions et s'y conformer. En prenant possession de ce document vous êtes présumé accepter d'être lié par les limitations.